

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

---

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 196

présenté par  
M. Chanteguet

-----

### ARTICLE 7 B

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« par fait de pollution ou d' »

les mots :

« ayant pour origine une pollution ou un ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.